



SCP GABON – FARGIER – BOUTON – DREVETON

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

FRANCE

Associés :
Michel GABON
Fabien FARGIER
Jérôme BOUTON
Jean-Damien DREVETON

ASSOCIATION ANCRE RESSOURCES

**Siège social : 2, Rue de Clastres
26130 ST PAUL 3 CHATEAUX**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 26 Mai 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés le 18 Mai sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

■ Siège social : 9 Avenue de Roqua - BP 31
07202 Pont d'Aubenas cedex
SCP GABON FARGIER BOUTON DREVETON
Membre de JPA INTERNATIONAL

☎ 04 75 87 80 24 R.C.S. Aubenas 86 D 50
☎ 04 75 87 81 24 Siret : 333 683 738 00020
e-mail : cac@cabinet-alphagec.com
N° intracommunautaire : FR 71333683738

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION DE GESTION AGRÉÉE, RÈGLEMENT PAR CHÈQUE ACCEPTÉ

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'ensemble des éléments nécessaires à la bonne lecture et compréhension des comptes sont fournis en annexe et n'appellent pas de remarque particulière de notre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Signature
numérique de
Michel GABON
Date : 2020.07.23
14:08:06 +02'00'

Fait à AUBENAS
Le 23 Juillet 2020

SCP GABON FARGIER BOUTON DREVETON
MICHEL GABON
Commissaire aux Comptes

ANCRE RESSOURCES



Actif			Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	23 424	21 017	2 407	1 915	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	23 424	21 017	2 407	1 915	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	84 548	52 073	32 475	30 845
		Autres immobilisations corporelles	291 139	223 165	67 973	77 985
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	375 688	275 238	100 449	108 830		
Immobilisations financières (2)	Participations	30 800		30 800	30 800	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	34 999		34 999	38 499	
	Autres immobilisations financières	11 403	1 203	10 200	10 200	
TOTAL	77 203	1 203	75 999	79 499		
Total I			476 316	297 459	178 856	190 245
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commande					
	Créances(3)	Créances usagers et comptes rattachés	287 135	9 177	277 958	221 829
		Autres créances	107 190		107 190	154 221
		TOTAL	394 325	9 177	385 148	376 051
	Divers	Autres titres				
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		441 338		441 338	398 005	
Charges constatées d'avance (4)	800		800	1 882		
Total II			836 464	9 177	827 287	775 939
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)			1 312 780	306 636	1 006 144	966 185
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

ANCRE RESSOURCES



Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	732 420	635 035
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	40 781	97 384
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	32 401	49 927
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		805 603	782 347
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	7 500	7 500
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II		7 500	7 500
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 896	20 624
	Dettes fiscales et sociales	109 182	144 802
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 052	10 511
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	29 908	399
Total III		193 041	176 337
Écart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		1 006 144	966 185
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	193 041	176 337
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

ANCRE RESSOURCES

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir le rapport



		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	75 933	70 251
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	1 212 477	1 258 608
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	1 288 410	1 328 860
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	582	230
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	833 511	789 295
	Produits liés à des financements réglementaires		
Charges d'exploitation	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	27 259	48 713
	Autres produits	312	268
	Total des produits d'exploitation I	2 150 077	2 167 367
	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	83 801	57 347
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	389 919	125 940
	Impôts, taxes et versements assimilés	57 591	78 336
	Salaires et traitements	1 384 540	1 472 141
	Charges sociales	168 220	304 019
	Dotations d'exploitation		
Produits financiers	• sur immobilisations amortissements provisions	42 237	39 323
	• sur actif circulant : provisions		
	• pour risques et charges : provisions	72	189
	Subventions accordées par l'association	938	8 602
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation II	2 127 321	2 085 900
	Résultat d'exploitation (I-II)	22 756	81 467
	Opér. commun		
	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 172	3 270
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	3 172	3 270
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		1 203
	Intérêts et charges assimilées	0	132
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI	0	1 336
	Résultat financier (V-VI)	3 172	1 933
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	25 928	83 400
	Renvois		
	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

ANCRE RESSOURCES

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018
Voir le rapport



		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 905	20 107
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	17 905	20 107
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	378	1 104
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 675	5 019
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	3 053	6 123
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		14 852	13 984
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI			
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII			
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		2 171 156	2 190 745
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		2 130 374	2 093 360
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		40 781	97 384
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			



ANCRE RESSOURCES

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2019



Sommaire

Faits caractéristiques de l'exercice

Règles et méthodes comptables

Principes et conventions générales

Permanence des méthodes

Informations relatives au bilan

Etat des immobilisations

Etat des amortissements

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Evaluation des immobilisations corporelles

Evaluation des amortissements

Produits à recevoir

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Détail des charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

Crédit d'impôts de taxe sur les salaires (CITS)

Titres de filiales et de participations



1. Faits caractéristiques de l'exercice

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 006 144€ et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 150 077 € et dégageant un bénéfice de 40 781 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.1. Règles et méthodes comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016/07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1.2. Règles et méthodes comptables

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de la Chine mais aussi, à une échelle plus large, l'environnement économique mondial. A ce jour cet événement a affecté les activités de l'association.

L'association a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Chômage partiel pour les salariés qui ne peuvent pas faire du télé travail
- Demande de Prêt garanti par l'état

Eu égard à ses mesures, à la date de l'arrêté des comptes l'association estime que son exploitation n'est pas remise en cause.



2. Informations relatives au bilan

Etat des immobilisations

	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	21 193		2 232
Installations techniques, mat et outil industriels	73 415		16 573
Installations générales agenc aménag div	26 834		14 796
Matériel de transport	188 177		3 423
Matériel de bu. informatique mobilier	57 910		
TOTAL	346 336		34 793
Prêts autres immobilisations financières	49 903		
Participations	30 800		
TOTAL	80 703		
TOTAL GENERAL	448 232		37 024

	Diminutions		Valeur brute en fin exercice	Réévaluation valeur d'origine fin exercice
	Poste à poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		-	23 425	23 425
Installations techniques, mat et outil industriels		5 441	84 549	84 549
Installations générales agenc aménag div			41 630	41 630
Matériel de transport			191 600	191 600
Matériel de bu. informatique mobilier			57 910	57 910
TOTAL		5 441	375 688	375 688
Prêts autres immobilisations financières		3 500	46 403	46 403
Participations			30 800	30 800
TOTAL		3 500	77 203	77 203
TOTAL GENERAL		8 941	476 316	476 316



Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	19 277	1 740		21 017
Installations techniques, mat et outil industriels	42 569	14 944	5 441	52 073
Installations générales agenc aménag div	19 584	2 097		21 681
Matériel de transport	126 368	23 145		149 514
Matériel de bu. informatique mobilier	48 981	2 989		51 970
TOTAL	237 505	43 174	5 441	275 239
TOTAL GENERAL	256 783	44 914	5 441	296 256

Ventilation des dotations de l'exercice	Amort. Linéaires	Amort. Dégressifs	Amort. Exceptionnels	Amort. dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 740				
Installations techniques, mat et outil industriels	14 944				
Installations générales agenc aménag div	2 097				
Matériel de transport	23 145				
Matériel de bu. informatique mobilier	2 989				
TOTAL	43 174				
TOTAL GENERAL	44 914				



Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions montant utilisés	Diminutions Montant non utilisés	Montant fin exercice
Sur comptes clients	9 991	72	886		9 177
TOTAL	9 991	72	886		9 177
Sur immobilisations financières	1 203				1 203
TOTAL GENERAL	11 194	72	886		10 381
Dont dotations et reprises d'exploitation					

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	34 999	3 500	31 499
Autres immobilisations financières	10 200	10 200	
Clients	277 958	277 958	
Autres créances	107 190	107 190	
Personnel et comptes rattachés			
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	800	800	
TOTAL	431 147	399 648	31 499
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	-		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 500		



Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes Ets crédit à 1 an max à l'origine				
Emprunts et dettes Ets crédit à plus d'1 an à l'origine				
Fournisseurs et comptes rattachés	52 896	52 896		
Dettes fiscales et sociales	109 182	109 182		
Autres impôts taxes et assimilés				
Autres dettes	1 052	1 052		
Produits constatés d'avance	29 908	29 908		
TOTAL	193 041	193 041		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

La durée retenue est la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans



Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	72 273
Autres créances	89 062
TOTAL	161 335

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	72 273
Produits à recevoir (subvention/ASP CUI)	89 062
TOTAL	161 335

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 544
Dettes fiscales et sociales	51 657
Autres dettes	498
TOTAL	69 699



Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	17 544
Clients avoirs à établir	498
Dettes congés payés	27 111
Charges sociales sur prov. CP	4 880
Formation professionnelle	13 426
Effort construction à payer	6 241
TOTAL	69 699

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	800
TOTAL	800
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	29 910
TOTAL	29 910

Titres de filiales et de participations

	Valeur comptable détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice
Ancre à domicile		616 097	<41 104>
Ancre Prestations		453 129	<3 536>
SCI Locaux Ancre	400	24 401	<3 275>
SCIC Ancre	30 000	414 527	412



ANCRE RESSOURCES

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2019



Sommaire

Faits caractéristiques de l'exercice

Règles et méthodes comptables

Principes et conventions générales

Permanence des méthodes

Informations relatives au bilan

Etat des immobilisations

Etat des amortissements

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Evaluation des immobilisations corporelles

Evaluation des amortissements

Produits à recevoir

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Détail des charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

Crédit d'impôts de taxe sur les salaires (CITS)

Titres de filiales et de participations



1. Faits caractéristiques de l'exercice

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 006 144€ et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 150 077 € et dégageant un bénéfice de 40 781 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.1. Règles et méthodes comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016/07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1.2. Règles et méthodes comptables

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de la Chine mais aussi, à une échelle plus large, l'environnement économique mondial. A ce jour cet événement a affecté les activités de l'association.

L'association a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Chômage partiel pour les salariés qui ne peuvent pas faire du télé travail
- Demande de Prêt garanti par l'état

Eu égard à ses mesures, à la date de l'arrêté des comptes l'association estime que son exploitation n'est pas remise en cause.



2. Informations relatives au bilan

Etat des immobilisations

	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	21 193		2 232
Installations techniques, mat et outil industriels	73 415		16 573
Installations générales agenc aménag div	26 834		14 796
Matériel de transport	188 177		3 423
Matériel de bu. informatique mobilier	57 910		
TOTAL	346 336		34 793
Prêts autres immobilisations financières	49 903		
Participations	30 800		
TOTAL	80 703		
TOTAL GENERAL	448 232		37 024

	Diminutions		Valeur brute en fin exercice	Réévaluation valeur d'origine fin exercice
	Poste à poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		-	23 425	23 425
Installations techniques, mat et outil industriels		5 441	84 549	84 549
Installations générales agenc aménag div			41 630	41 630
Matériel de transport			191 600	191 600
Matériel de bu. informatique mobilier			57 910	57 910
TOTAL		5 441	375 688	375 688
Prêts autres immobilisations financières		3 500	46 403	46 403
Participations			30 800	30 800
TOTAL		3 500	77 203	77 203
TOTAL GENERAL		8 941	476 316	476 316



Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	19 277	1 740		21 017
Installations techniques, mat et outil industriels	42 569	14 944	5 441	52 073
Installations générales agenc aménag div	19 584	2 097		21 681
Matériel de transport	126 368	23 145		149 514
Matériel de bu. informatique mobilier	48 981	2 989		51 970
TOTAL	237 505	43 174	5 441	275 239
TOTAL GENERAL	256 783	44 914	5 441	296 256

Ventilation des dotations de l'exercice	Amort. Linéaires	Amort. Dégressifs	Amort. Exceptionnels	Amort. dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 740				
Installations techniques, mat et outil industriels	14 944				
Installations générales agenc aménag div	2 097				
Matériel de transport	23 145				
Matériel de bu. informatique mobilier	2 989				
TOTAL	43 174				
TOTAL GENERAL	44 914				



Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions montant utilisés	Diminutions Montant non utilisés	Montant fin exercice
Sur comptes clients	9 991	72	886		9 177
TOTAL	9 991	72	886		9 177
Sur immobilisations financières	1 203				1 203
TOTAL GENERAL	11 194	72	886		10 381
Dont dotations et reprises d'exploitation					

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	34 999	3 500	31 499
Autres immobilisations financières	10 200	10 200	
Clients	277 958	277 958	
Autres créances	107 190	107 190	
Personnel et comptes rattachés			
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	800	800	
TOTAL	431 147	399 648	31 499
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	-		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 500		



Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes Ets crédit à 1 an max à l'origine				
Emprunts et dettes Ets crédit à plus d'1 an à l'origine				
Fournisseurs et comptes rattachés	52 896	52 896		
Dettes fiscales et sociales	109 182	109 182		
Autres impôts taxes et assimilés				
Autres dettes	1 052	1 052		
Produits constatés d'avance	29 908	29 908		
TOTAL	193 041	193 041		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

La durée retenue est la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans



Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	72 273
Autres créances	89 062
TOTAL	161 335

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	72 273
Produits à recevoir (subvention/ASP CUI)	89 062
TOTAL	161 335

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 544
Dettes fiscales et sociales	51 657
Autres dettes	498
TOTAL	69 699



Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	17 544
Clients avoirs à établir	498
Dettes congés payés	27 111
Charges sociales sur prov. CP	4 880
Formation professionnelle	13 426
Effort construction à payer	6 241
TOTAL	69 699

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	800
TOTAL	800
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	29 910
TOTAL	29 910

Titres de filiales et de participations

	Valeur comptable détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice
Ancre à domicile		616 097	<41 104>
Ancre Prestations		453 129	<3 536>
SCI Locaux Ancre	400	24 401	<3 275>
SCIC Ancre	30 000	414 527	412